



Fondation St-Germain

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2019



DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE NOS PRESTATIONS

Lorsque j'écris ces quelques lignes, nous sommes au début de l'été 2020... nous sortons à peine de la crise sanitaire due au Covid-19. Faisant fi de respecter à la lettre la chronologie de ce rapport d'activité 2019, je saisis l'opportunité de cet article pour – sans tarder – signifier la reconnaissance du Conseil à l'ensemble du personnel de notre Fondation : MERCI !!!

L'action sociale, puis celles et ceux qui la mettent en œuvre sont souvent les cibles des interrogations des plus réfractaires à son développement et à la démonstration de son utilité ainsi que de sa cohésion. Si la nécessité de questionner la cohérence de toute nouvelle initiative ne fait l'ombre d'aucun doute, force est de reconnaître « la chance » sur un plan cantonal et national de pouvoir bénéficier de Services tels que les nôtres. Ce temps de crise majeure – qui n'a pas encore dévoilé toutes ses facettes – renforce la pertinence des prestations mises à disposition de nos bénéficiaires.

Toute structure – si efficiente soit elle – n'est pas le lot d'une somme de prestations qui s'appliquent en fonction de la particularité des situations. Elle s'humanise par l'engagement, la souplesse, les renoncements personnels, l'esprit d'initiative et la juste solidarité affective de celles et ceux qui en sont les garants : nos collaborateurs et collaboratrices !





Le fonctionnement d'un système se révèle lorsqu'il est soumis à de fortes turbulences. La capacité de mobilisation, de réactivité, d'ajustement et de dépassement de soi de l'ensemble du personnel de notre Fondation, forme le ciment sur lequel reposent nos différents Services : Institut, AEMO, Point-Rencontre, Médiation pénale.

Ce document recèle une somme d'activités qui ne peuvent se traduire qu'en mots et chiffres. Chaque entreprise éducative comporte au quotidien une complexité sociale et familiale pour laquelle nos professionnels se mobilisent.

Puissions-nous découvrir ce rapport d'activité sans perdre de vue l'humanité qui s'y cache et s'y révèle de part et d'autre...

Stéphane Brugnerotto
Président



RAPPORT DU DIRECTEUR

« Est-ce la faute des parents ? » me demandait-on souvent lorsque j'explique la situation compliquée dans laquelle se trouvent les jeunes accueillis à La Fondation St-Germain. Ni oui, ni non. La responsabilité de chacun des parents est bien sûr engagée dans le devenir de l'enfant. Mais celle des proches également, de l'entourage, de la société toute entière. Autrefois, les principes éducatifs de base s'inscrivaient dans un consensus collectif et reposaient sur des critères reconnus que personne n'aurait imaginé questionner. Aujourd'hui, la tâche éducative est devenue plus subtile et la plupart de ses contours sont discutés, contestés, remodelés. Pour le bien de l'enfant. Et pour celui des parents, qui ont gagné la liberté de décider.

En tant que professionnels de l'éducation, nous n'échappons pas à ce mouvement et devons sans cesse revisiter, innover, créer, les prestations de demain. C'est ce que nous faisons à la Fondation St-Germain avec des prestations sans cesse rediscutées pour offrir le meilleur aux familles et aux jeunes en rupture sociale. Les AEMO, l'internat, le Point-Rencontre et la médiation pénale sont des outils au service de toutes ces familles et tous ces jeunes fragilisés par des situations complexes et difficiles.

La fragilité des familles, nous l'observons depuis de nombreuses années avec une recrudescence des demandes de placements dans notre établissement sans pouvoir y donner suite. En effet, notre taux de couverture était important et les différentes séances que nous avons eues avec nos par-

tenaires cantonaux ont démontré un besoin urgent d'étendre nos prestations en créant, en urgence, une unité de 8 places supplémentaires à Porrentruy. Ce constat n'était pas d'aujourd'hui, il était visible depuis de nombreuses années avec un taux de couverture moyen de plus de 100 % depuis des années.

La réalité de ces jeunes qui ont besoin d'une structure éducative se concrétise souvent dans un placement extra-cantonal. Cette contrainte est douloureuse car elle éloigne le jeune de son tissu familial. Pire, elle crée une forte rupture entre l'enfant et sa famille car souvent les parents ne se déplaceront pas sur un site se trouvant à plusieurs centaines de kilomètre du lieu de leur domicile.

Dès lors, l'extension de la structure existante à une unité d'une capacité de huit places répond à une demande et permettra une optimisation financière entrant dans l'esprit voulu par le Gouvernement et le Parlement au travers des mesures OPTIMA et les mesures de repenser l'état.

Dès lors, cet investissement s'inscrit dans une logique financière demandée par l'Etat.

Vous l'aurez compris, la Fondation St-Germain a un rôle prépondérant en matière de protection de la jeunesse jurassienne à travers des services bien distincts et elle collabore avec de nombreux services cantonaux, voire nationaux. Elle occupe près de 60 collaborateurs et est un partenaire important de l'Etat jurassien.

Philippe Eggertswyler
Directeur





INSTITUT ST-GERMAIN

Rappelons ici que toute demande de placement d'un jeune doit être formulée par un service placeur officiel (services sociaux régionaux, APEA, tribunal des mineurs ou un organe équivalent d'un autre canton).

L'Institut peut accueillir 24 filles et garçons de 7 à 20 ans répartis sur 3 groupes éducatifs (2 groupes de 8 écoliers, 1 groupe de 8 adolescents) pour des placements à court, moyen et long termes.

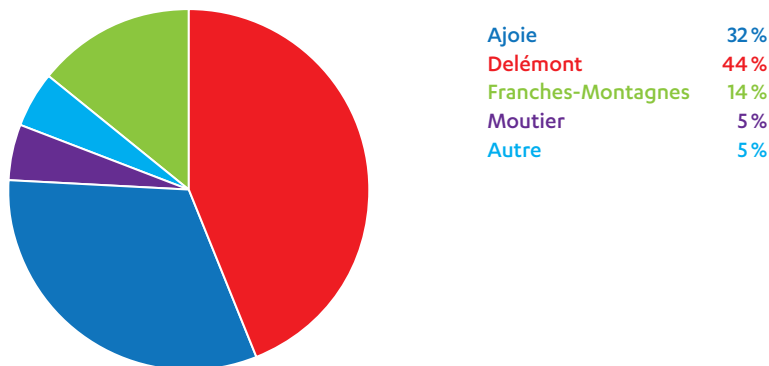
Par ailleurs, deux places sont mises à disposition pour d'éventuels accueils en urgence.

Eléments statistiques 2019

Le taux d'occupation du foyer s'élève à 108.1% (calculé sur 24 lits)

Total des journées « foyer » : 8'241 journées
(soit 87.05% concernent des jeunes jurassiens)
1'226 journées
(soit 12.95% concernent des jeunes d'autres cantons)

ISG - provenance des 41 jeunes accueillis

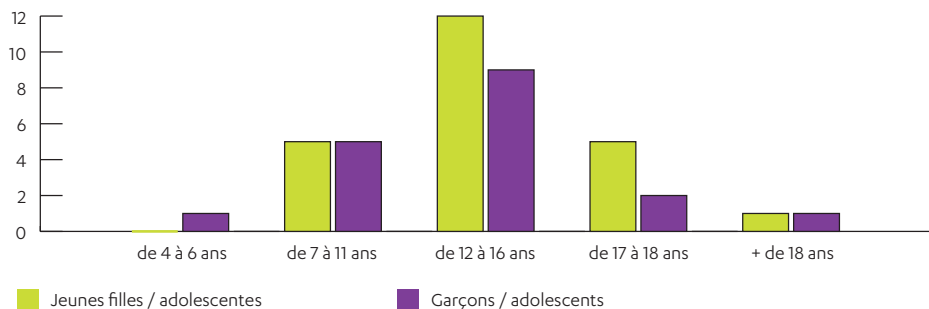


Provenance

90% des séjours concernent des ressortissants jurassiens. Ces placements proviennent essentiellement du district de Delémont et de l'Ajoie.

10% des séjours concernent des ressortissants du canton de Berne (dont Moutier 5%).

Âge atteint en 2019 (selon le genre et sur la base de 44 jeunes accueillis)



Total des journées « studios » en 2019 : 579 journées (concernant des jeunes domiciliés dans le Jura) soit un taux d'occupation de 79.3%

Admissions & sorties

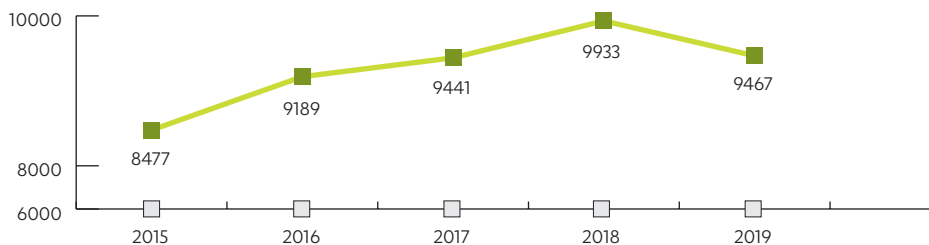
Admissions réalisées en 2019 : 14 admissions (dont 10 en urgence)

Admissions non abouties : 17 (JU : 14 / autres : 3)

Nombre de sorties : 13 sorties

Evolution 2015 – 2019

Evolution des journées « foyer »





AEMO



En un peu plus de vingt années d'existence, le service AEMO est devenu un acteur important du soutien aux familles et de la protection de la jeunesse dans notre canton. Comme ailleurs en Suisse romande, le recours aux prestations éducatives ambulatoires s'est largement développé depuis quelques années. Alors qu'elle offrait au début une prestation unique en milieu ouvert, la fondation St-Germain a étoffé sa palette ces dernières années, y ajoutant la médiation pénale, une prise en charge intensive sous contrainte et un projet pilote destiné aux jeunes adultes.

Mais les outils proposés dans le cadre des suivis AEMO se sont également enrichis d'ac-

tivités de groupe afin de pouvoir travailler avec plusieurs jeunes réunis sur des problématiques similaires. Ainsi en 2020, l'AEMO a reconduit deux ateliers Cap sur la confiance. Elle a aussi ajouté un mini-camp de 2 jours utilisant l'équithérapie.

L'équipe AEMO a, comme les années précédentes, organisé un café-débat pour les parents. Le thème était « Un autre regard sur le jeu vidéo, et comment l'accueillir dans sa famille ». Nous avons le privilège d'avoir un intervenant de choix en la personne de Marc Atallah, directeur du « Numerik Games Festival », Directeur de La Maison d'Ailleurs à Yverdon, Docteur ès Lettres et Maître d'en-

seignement et de recherche à l'Université de Lausanne. Le public présent a beaucoup apprécié la réflexion proposée, mais était malheureusement clairsemé.

Les intervenants de l'AEMO ont également à plusieurs reprises été invités à présenter le service AEMO ou participer à des formations, conférences ou encore tables rondes sur des thèmes en liens avec l'éducation.

Venons-en maintenant à quelques éléments chiffrés par prestations.

AEMO (Suivis volontaires)

Les intervenants socio-éducatifs (cinq professionnels pour 2.7 EPT en 2019) se rendent à domicile pendant environ une heure toutes les 1 à 2 semaines. Durant ces entretiens, ils élaborent avec les enfants et les parents des solutions éducatives aux problèmes que rencontrent ceux-ci au quotidien.

En 2019, 79 familles ont été suivies. Si l'on y ajoute celles ayant eu au moins un entretien préalable, ce sont 126 familles qui ont été au bénéfice des prestations AEMO.

Malheureusement la demande a bien dépassé la capacité du service d'autant plus que, face à des situations complexes, plusieurs suivis en cours se prolongeaient. Ainsi, au 31 décembre 2019, la liste d'attente dépassait les 40 familles.

Cette situation inconfortable, nous a amenés ne plus proposer d'entretien préalable dès mi-décembre et à demander aux familles de rappeler ultérieurement afin de pouvoir

allouer toutes les possibilités d'entretien aux familles déjà en attente.

AEMO INTENSIVE

En 2019, la prestation AEMO intensive a vécu dans sa troisième année d'existence. Les deux intervenants (1.4 EPT) ont travaillé avec 35 enfants et jeunes adultes provenant de 15 familles différentes. 6 suivis étaient en cours au 31 décembre, un en suspens. 6 autres familles étaient en attente du début d'un suivi. Dans ce modèle de prestation, l'intervention de l'AEMO se fait sous mandat et peut atteindre 8-10 heures hebdomadaires avec la famille. Il s'agit alors clairement d'une alternative au placement en institution. S'il est au moins retardé, ce dernier ne peut pas toujours être évité par le suivi, mais il est souvent mieux préparé par le travail qui a pu se faire en amont. L'avenir nous dira si notre espoir que cela limite aussi la durée de placement s'avère.

MÉDIATION PÉNALE

L'AEMO continue également à offrir ses prestations en médiation pénale au tribunal des mineurs.

En 2019, 12 processus de médiation ont été confiés à l'AEMO par les juges, concernant 17 jeunes mis en cause et 9 personnes lésées. Sur les 10 terminées au 31.12.2019, 8 avaient abouti à un accord entre les parties, 2 n'avaient pas abouti, aucune n'avait été refusée d'emblée par une ou les parties impliquées.



POINT RENCONTRE JURA

Après une année 2018 qui avait vu l'augmentation des ouvertures, un règlement révisé et de nombreux changements au sein de l'équipe, l'année 2019 a permis de stabiliser quelque peu la structure.

Le premier semestre a été particulièrement calme en ce qui concerne les nouvelles demandes, mais le répit n'a pas duré et le deuxième semestre en a vu à nouveau arriver de nombreuses qui ont dès lors pu être rapi-

dement accueillies. Il n'y a donc actuellement plus d'attente liée au manque de places disponibles qui nous préoccupait tant en 2016 et 2017.

En 2019, ce sont ainsi 63 enfants pour 44 familles qui ont pu bénéficier du Point Rencontre.

Alain Gerber

Voici encore quelques chiffres supplémentaires :

- 63 enfants, soit 22 filles et 41 garçons
- Le plus jeune était un nouveau-né, les plus âgés avaient 17 ans et l'âge moyen est de 7 ½ ans.
- 45 parents visiteurs :
 - 30 pères
 - 13 mères
 - 1 couple
- Dans 24 cas, l'enfant vit chez sa mère
- Aucun chez le père
- 10 enfants sont placés en institution, 10 autres en famille d'accueil
- Le référent social provenait du SSRD pour 26 dossiers, du SSRA pour 11, du SSRFM pour 3 et d'un autre service pour 4.
- Durée de la mesure :
 - Pour les familles qui ont quitté le PR en 2019, la durée moyenne de la mesure était d'un peu plus de 6 mois
 - Si l'on prend en compte les situations en cours au 31.12.19 on dépasse 20 mois. Cela s'explique par le nombre de situations de longue durée où l'évolution hors PR n'est pas possible
 - Si l'on retire ces situations longue durée (plus de 5 ans), nous arrivons alors à une moyenne de 10 ½ mois.

Notons aussi que le Point Rencontre Jura a fait l'objet d'un reportage du journal Micro au mois de mai.

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice 2018	Budget 2019	Exercice 2019
PRODUITS NETS DE PRESTATIONS DE SERVICE			
Contributions	180 627.00	120 000.00	190 410.95
Enveloppe fin. RCJU	2768 500.00	2 768 500.00	2 768 500.00
Subvention fédérale DFJP	418 884.00	416 000.00	422 526.00
Remboursements	38 733.65	7 710.00	52 125.80
Autres produits	3 362.00	3 240.00	2 677.80
TOTAL DES PRODUITS	3 410 106.65	3 315 450.00	3 436 240.55
CHARGES DU PERSONNEL			
Charges salariales	2 427 524.80	2 393 600.00	2 442 209.20
Charges sociales	466 901.65	468 000.00	491 538.50
Autres charges de personnel	59 208.60	39 100.00	53 889.75
	2 953 635.05	2 900 700.00	2 987 637.45
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Matériel médical d'exploitation	2 243.05	2 500.00	2 996.15
Alimentation	98 654.45	90 000.00	96 553.35
Ménage	10 567.65	19 300.00	11 985.65
Entretien et répar. biens imm. et mobiliers	137 917.90	144 500.00	121 861.07
Ecole, formation et loisirs	18 317.70	20 550.00	27 870.20
Administration	63 511.05	48 500.00	64 747.22
Assurances et taxes	19 978.75	21 000.00	19 854.95
	351 190.55	346 350.00	345 868.59
TOTAL DES CHARGES	3 304 825.60	3 247 050.00	3 333 506.04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS	105 281.05	68 400.00	102 734.51
Amortissements	129 088.45	135 000.00	135 714.60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS	-23 807.40	-66 600.00	-32 980.09
Charges et produits financiers	21 134.90	25 500.00	19 023.35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-44 942.30	-92 100.00	-52 003.44
Charges exceptionnelles	73 534.00	-	-
2° recapitalisation Caisse de Pensions	73 534.00	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-118 476.30	-92 100.00	-52 003.44

REMERCIEMENTS

La Fondation St-Germain remercie chaleureusement ses collaboratrices et ses collaborateurs pour leurs compétences professionnelles et leur investissement, mais aussi l'ensemble des jeunes et leurs familles pour leur collaboration, l'Office fédéral de la justice pour son soutien et son écoute dans nos diverses réflexions, la République et canton du Jura par son service de l'action sociale, l'association St-Germain pour son soutien régulier au développement de la Fondation et bien entendu les membres du comité et du conseil de Fondation. Nous exprimons également notre vive reconnaissance à l'ensemble de nos donateurs qui, grâce à leurs gestes, nous permettent de concrétiser nos ambitions, notamment la Loterie Romande et la Fondation Isabelle Hafen pour leur engagement remarquable et remarqué en faveur de la protection de la jeunesse et du soutien aux familles.



Fondation St-Germain



ISG

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 422 55 43
Fax: 032 422 55 51
isg@stgermain.ch



AEMO

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 423 33 88
Fax: 032 422 55 51
aemo@stgermain.ch



Point Rencontre

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 423 22 88
Fax: 032 422 55 51
point-rencontre@stgermain.ch